

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ET DYNAMIQUE DE GROUPE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT
DOMAINE : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

CODE : 714601U32D2
CODE DU DOMAINE DE FORMATION :704
DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 05 août 2022,
sur avis conforme du Conseil général

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ET DYNAMIQUE DE GROUPE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ d'acquérir des méthodes de traitement de l'information écrite ou orale ;
- ◆ de produire des documents professionnels spécifiques, clairement structurés et aux contenus précis, adaptés à un public-cible déterminé ;
- ◆ de disposer d'aptitudes communicationnelles lors d'un travail en équipe ;
- ◆ d'appliquer les notions de dynamique de groupe pour gérer le travail en équipe ;
- ◆ d'utiliser des outils digitaux pour réaliser des présentations professionnelles.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

- ◆ résumer les idées essentielles d'un texte d'intérêt général et les critiquer ;
- ◆ produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement,... (des documents d'information pouvant être mis à sa disposition).

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

C.E.S.S.

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

face à une situation professionnelle présentée par le chargé de cours, en utilisant des ressources digitales, dans le respect des règles et usages de la langue française et du temps alloué,

- ◆ de concevoir des documents professionnels ;
- ◆ de réaliser des supports de présentations professionnels adaptés à leurs objectifs ;
- ◆ de réaliser une présentation orale.

face à une situation professionnelle présentée par le chargé de cours,

- ◆ d'appliquer une technique de conduite d'activités de groupe.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants,

- ◆ niveau de précision : la clarté, la concision, la rigueur au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles,
- ◆ niveau de cohérence : la capacité à établir avec pertinence une majorité de liens logiques pour former un ensemble organisé,
- ◆ niveau d'intégration : la capacité à s'approprier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions,
- ◆ niveau d'autonomie : la capacité de faire preuve d'initiatives démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement.

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

4.1. Techniques de communication en langue française

- ◆ de maîtriser les techniques de documentation, d'accéder aux différentes sources d'information et de rédiger des références bibliographiques correctes ;
- ◆ *en s'adaptant au public visé et à la situation de communication, dans le respect des règles et usages de la langue française,*
 - ◆ de synthétiser et reformuler des informations écrites ou orales ;
 - ◆ de concevoir, structurer, rédiger et mettre en page des documents professionnels tels que : communiqué de presse, procès-verbal de réunion, compte-rendu, pitch d'un projet, ...
 - ◆ de concevoir et structurer une présentation orale devant s'intégrer dans une conférence de presse, une réunion, une défense de projet.

4.2. Edition et présentation assistées par ordinateur :

A l'aide de logiciels et/ou d'applications :

- ◆ d'appliquer des procédures courantes d'organisation, de sauvegarde et d'accès rapide à des données ;
- ◆ de réaliser des supports de présentations professionnels adaptés à leurs objectifs ;
- ◆ de créer des visuels à finalités commerciales (flyers, affiches, publications réseaux sociaux, vidéos, ...).

4.3. Dynamique de groupe

- ◆ de s'approprier les notions de base de la communication ;
- ◆ de communiquer efficacement dans un groupe ;
- ◆ de découvrir l'utilité des applications professionnelles de la dynamique de groupe ;
- ◆ de maîtriser les différents éléments qui interviennent dans le fonctionnement d'un groupe (les rôles, les fonctions, les valeurs, les croyances) ;
- ◆ de se situer au niveau de la communication à différents points de vue : émetteur, récepteur, leader, participant dans un groupe et négociateur ;
- ◆ de cerner ses points faibles lors d'une communication et de les améliorer ;
- ◆ d'identifier des techniques de leadership et de gestion d'équipe ;
- ◆ d'identifier les techniques de gestion des conflits dans un groupe ;
- ◆ d'appliquer des techniques de conduites d'une activité de groupe tel que réunion,

5. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour l'activité d'apprentissage de « Dynamique de groupe », le groupe ne comportera pas plus de 18 étudiants.

Pour l'activité d'apprentissage de « Edition et présentation assistées par ordinateur », il n'y aura pas plus de deux étudiants par poste de travail.

7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

7.1. Dénomination des cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Techniques de communication en langue française	CT	B	24
Edition et présentation assistées par ordinateur	CT	S	16
Dynamique de groupe	CT	F	24
7.2. Part d'autonomie		P	16
Total des périodes			80
Nbre d'ECTS			6